



EN CORPS - CENTRE
CHORÉGRAPHIQUE

Règlement d'ordre intérieur

Saison 2026-2027

En signant son inscription aux cours et/ou aux activités, tout parent, tout·e élève et tout·e participant·e aux activités du Centre Chorégraphique En Corps asbl autorise le Centre à utiliser et publier/diffuser, sur tous supports, l'image de l'élève/du participant dans le cadre de la promotion artistique et publicitaire de son activité, sans limitation de durée et s'engage à ne faire aucune opposition à l'exploitation de tout ou partie de ces images, dont il reconnaît que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à la vie privée de la personne en question et, plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice. Il comprend également que tout refus entraînera une non-participation de l'élève susmentionné·e aux spectacles publics, le Centre ne pouvant être tenu pour responsable de la diffusion d'images par des tiers.

Tout parent, tout·e élève et tout·e participant·e aux activités du Centre Chorégraphique En Corps asbl s'engage, de par sa simple inscription aux cours et/ou aux activités, à respecter le présent Règlement d'ordre intérieur.

Tout non-respect de l'une des règles édictées ci-dessous peut entraîner l'exclusion de l'élève ou d'un·e participant·e à un atelier, soit pour une durée déterminée soit définitivement, et ce sans remboursement des sommes versées.

Comportement général

Le Centre chorégraphique En Corps asbl vise à dispenser des cours de danse classique, néo-classique/contemporaine, orientale, Music-Hall, K-Pop, salsa et autres, à animer différents ateliers « Corps et Âme » ainsi qu'à créer diverses œuvres chorégraphiques.

Les cours et ateliers sont organisés par le Centre chorégraphique En Corps asbl qui se réserve le droit de modifier les horaires et de remplacer les professeurs en cas de besoin ou de nécessité. Les cours et ateliers sont assurés à partir de minimum 4 personnes présentes.

Les cours et ateliers hebdomadaires sont proposés selon le calendrier scolaire belge et suspendus durant les congés scolaires et lors des jours fériés légaux. Le Centre chorégraphique En Corps asbl s'engage à informer ses élèves d'autres congés éventuels (festivité locale, prestation extérieure, ...) le plus rapidement possible.

En cas de force majeure (guerres, attentats, intempéries, pandémies, ...), le Centre chorégraphique En Corps asbl se réserve le droit d'annuler cours et ateliers, sans qu'il n'y ait de report ou de remboursement.

Afin que les activités du Centre se déroulent dans les meilleures conditions possibles, chacun (professeurs, bénévoles, parents, élèves et participant·e·s aux ateliers) se doit de respecter le cadre professionnel et l'atmosphère familiale qui forment l'ADN du Centre. Cela inclut le respect des activités, des personnes et des lieux.

Centre Chorégraphique EN CORPS asbl

<https://www.centrencorps.com/>

centrencorps@gmail.com

Brogno Stefania
+32 496 18 93 76

Delattre Florelle
+32 478 20 29 41

N° d'entreprise
1013.301.491

N° compte bancaire
BE42 1325 5599 5654

Le respect des activités (danse et bien-être)

Pour assurer des cours et des ateliers sereins, certaines attitudes sont à adopter par tous·tes, telles que :

- ✓ le respect des horaires (heures de début et heures de départ, arrivé·e habillé·e et coiffé·e) pour ne pas déranger l'activité en cours ;
- ✓ l'assiduité et la régularité aux cours et aux répétitions pour permettre une évolution de l'ensemble de la classe dans le respect du travail des professeurs. Toute absence doit être prévenue par téléphone auprès du professeur ou des directrices ! Après 3 absences consécutives non prévenues et non justifiées, l'inscription pourra être annulée, sans remboursement. Avant tout spectacle, les répétitions pré-générales et générales sont obligatoires sous peine de se voir exclu·e du spectacle en question. Le calendrier de la saison en cours est consultable à tout moment sur <https://www.centrencorps.com/>;
- ✓ le maintien d'un certain calme pendant les cours, ateliers et répétitions, dans les salles mais également dans les vestiaires ;
- ✓ l'accès exclusif de la salle de cours et des salles de répétition aux professeurs et aux élèves. Durant l'année, certains cours seront ouverts aux parents afin qu'ils découvrent ce qui se passe derrière la porte ... ;
- ✓ l'utilisation en « bon père de famille » du matériel à disposition : barres, miroirs, matériel audio, tapis de yoga, ...
- ✓ l'utilisation des toilettes avant le cours pour éviter les allées et venues (notamment pour les plus petit·e·s) ;
- ✓ la mise en silencieux du téléphone portable qui restera rangé dans le sac dans le vestiaire pendant l'intégralité de l'activité ;
- ✓ le fait de ne porter aucun bijou pendant l'activité et si possible d'enlever les lunettes pour éviter tout accident (l'assurance couvre les dommages physiques mais pas matériels) ;
- ✓ le fait de ne pas chiquer ou manger pendant le cours. Mais vous pouvez toujours apporter une bouteille d'eau : il faut s'hydrater !

Le respect des personnes

Cela implique le respect des professeurs, mais aussi des bénévoles ainsi que des autres parents, élèves et participant·e·s aux ateliers :

- ✓ en respectant l'intimité de chacun·e (d'autant plus important dans les vestiaires) ;
- ✓ en adoptant une tenue vestimentaire (uniforme pour les cours de danse /tenue de sport pour les ateliers Corps et Âme) et une coiffure appropriées à l'activité (chignon pour la danse classique, queue de cheval pour les autres cours). L'uniforme doit être acquis au complet auprès du Centre au plus tard pour le 30/09 ;
- ✓ en observant une hygiène respectueuse de son entourage ;
- ✓ en respectant les demandes et/ou décisions des professeurs ;
- ✓ en déposant et en récupérant son enfant dans les vestiaires prévus à cet effet. L'enfant ne sera sous responsabilité du professeur qu'une fois la porte de la salle franchie et ce jusqu'à la fin du cours ;
- ✓ en étant en ordre d'abonnement annuel/trimestriel et de droits d'inscription, au plus tard au 2^e cours de l'année (Aucun remboursement d'abonnement ne sera possible au-delà du 30/09 sauf arrêt pour raisons médicales attestées et les droits d'inscription ne sont jamais remboursés pour n'importe quelle circonstance que ce soit.). Tout rappel après cette date entraînera une majoration de 10€/rappel ;

- ✓ en s'acquittant de 50% de la participation demandée dès l'inscription à un atelier. Pour les ateliers hebdomadaires Corps et Âme, tout trimestre entamé est dû dans son intégralité ;
- ✓ en évitant de laisser visibles les objets de valeur, tels que GSM, bijoux, portefeuilles ... Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou quelconque dégradation de biens personnels notamment dans les vestiaires/salles de cours ;
- ✓ en s'abstenant de prendre des photos ou de filmer les cours/ateliers sans autorisation préalable des directrices. Tout·e élève, parent ou participant·e à un atelier doit obtenir l'accord préalable du professeur, des autres élèves et de la direction afin de filmer et/ou photographier tout ou partie du cours.

Le respect des lieux

Nos différentes salles sont aménagées et entretenues pour répondre au mieux à l'hygiène et à la propreté attendues dans des espaces destinés à la danse et au bien-être. Toute personne entrant dans ces espaces est invitée à contribuer à cet état de propreté, entre autres :

- ✓ en veillant à l'ordre (rassemblez vos affaires !) et à la propreté des vestiaires ;
- ✓ en utilisant les poubelles à bon escient ;
- ✓ en enlevant ses chaussures de ville avant d'entrer dans les salles ;
- ✓ en évitant de manger dans les salles ;
- ✓ en ne laissant pas les lumières inutilement allumées.

Tous les espaces sont non-fumeur.

Les valeurs

Les professeurs et bénévoles du Centre chorégraphique En Corps asbl ont à cœur de transmettre leurs valeurs profondes :

- ❖ **le respect** : des élèves et participant·e·s aux ateliers dans leurs différences ; des parents dans leurs attentes ; des professeurs dans leur travail ; de la culture et de l'histoire de la danse ;
- ❖ **la persévérance et le dépassement de soi** : tant pour progresser individuellement que pour présenter une chorégraphie de groupe, il faut s'investir, chacun·e en fonction de ses capacités propres, et donner le meilleur de soi-même ;
- ❖ **l'humilité et la modestie** : pour apprendre et s'améliorer, il faut avoir l'honnêteté intellectuelle de reconnaître ses « faiblesses » et ses « erreurs » ;
- ❖ **la bienveillance** : il n'y a pas de critique stérile ; tout retour est positif et permet de développer non seulement ses compétences mais également assurance et confiance en soi ;
- ❖ **le partage et l'ouverture** : c'est en partageant ses connaissances et en s'ouvrant à d'autres horizons que l'on contribue à une dynamique positive ;
- ❖ **l'esprit de famille** : tous les membres du Centre chorégraphique En Corps asbl, professeurs, bénévoles, parents, élèves œuvrent au bien-être de chacun·e et à la prospérité du Centre ;
- ❖ et enfin **la passion de la Danse** : cet art corporel est vecteur d'émotions ; il insuffle la joie, même dans l'effort !

**Il est vivement recommandé d'arriver avec le sourire
et de repartir plus heureux·se !**

Centre Chorégraphique EN CORPS asbl

<https://www.centrencorps.com/>

centrencorps@gmail.com

Brogno Stefania
+32 496 18 93 76

Delattre Florelle
+32 478 20 29 41

N° d'entreprise
1013.301.491

N° compte bancaire
BE42 1325 5599 5654